

1
(N° 212.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 5 JUIN 1840.

*RAPPORT fait au nom de la commission des naturalisations, par
M. Du BUS aîné, sur la requête du sieur ANTOINE PAREJA.*

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS ,

Le sieur Antoine Pareja, colporteur, domicilié à Enghien, né à Malaga (Espagne), le 6 septembre 1788, demande des lettres de naturalisation.

Arrivé en Belgique, en 1811, comme prisonnier de guerre espagnol, et placé au dépôt de ces prisonniers établi en la ville d'Ath, il y contracta mariage au mois de septembre 1813, avec une Belge, qui l'a rendu père de quatre enfants ; après avoir habité cette ville jusqu'en 1821, il transporta son domicile en celle d'Enghien, où il demeure encore.

Il ne possède aucune propriété ; mais il pourvoit à l'existence de sa famille par un petit commerce de cirage, colportage, raccommodage de faïence, etc.

On rend bon témoignage de sa conduite morale et politique.

Le président - rapporteur,

DU BUS AÎNÉ.